

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL  
DU MARDI 18 OCTOBRE 2022

---

Le président Monsieur Yvon Pichonnat ouvre la séance à 20h30

**1. Appel :**

Sont excusés :

Boss Emmanuelle, Duperrex Barbara, Pichonnat Martin et Simond Camille

Est assermenté :

Monsieur Benoît Besançon

trois membres de la Municipalité sont présents

24 des actuels 28 membres du conseil général participent à la séance.

**2. Lecture du procès-verbal de la séance du 24 mai 2022**

La secrétaire donne lecture du procès-verbal.

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

**Vote :**

L'assemblée accepte le procès-verbal du 24 mai 2022 par 23 oui et 1 abstention.

**3. Préavis N° 3-2022, arrêté d'imposition 2023**

Le syndic, Monsieur David Pichonnat donne lecture du préavis concernant l'arrêté d'imposition 2023 (en annexe).

Avant d'ouvrir la discussion, le Président, Monsieur Yvon Pichonnat demande à la commission de gestion de rendre leur rapport.

**Rapport de la commission de gestion (Xavier Gottraux, Valérie Kaelin et Pascal Pichonnat) du 15 octobre 2022 (en annexe) :**

*« ... La commission de gestion, vous recommande d'accepter l'arrêté d'imposition 2023 tel que proposé par la Municipalité. »*

### **Discussion :**

La parole est donnée à Sarah Pichonnat, qui propose de mettre ce point à l'ordre du jour du conseil de printemps, ceci afin d'avoir du temps pour effectuer des modifications en cas de besoin.

La parole n'est plus demandée.

### **Vote :**

L'assemblée accepte l'arrêté d'imposition 2023 par 23 oui et 1 abstention.

#### **4. Points soulevés lors de la séance du 24 mai 2022**

La parole est donnée à la municipalité.

- Le véhicule au centre du village a été enlevé
- Les subventions des forêts, ne sont effectivement plus disponibles
- La nouvelle organisation des horaires CFF est en place depuis 2018, ils ont fait l'objet d'un mandat d'étude et ne seront pas modifiés
- Plusieurs offres ont été transmises à la Municipalité pour la pose d'un défibrillateur. Le Municipal Cyril Bugnon nous explique les différentes possibilités. La Municipalité va approfondir les recherches et se renseigner auprès d'autres communes afin de trouver la meilleure alternative.

#### **5. Communication de la Municipalité**

Le Syndic David Pichonnat nous informe s'être penché sur la problématique actuelle de l'éclairage public. Une offre a été demandée à l'entreprise Soluxa qui propose un système où l'on peut individualiser l'éclairage et contrôler chaque lampadaire. L'offre se monte à CHF 26'000.00. Actuellement, nous payons CHF 1'700.00 d'éclairage public par année et avec cette solution nous économiserions entre 30 % et 70%. L'installation serait rentabilisée sur une vingtaine d'années. Le but était de connaître le prix d'une telle installation dans l'éventualité où cette dernière deviendrait nécessaire.

Le Municipal Cyril Bugnon revient sur les procédures en cours notamment la construction d'une halle d'engraissement de poulet par Monsieur Laurent Ogay. Le tribunal cantonal a annulé la décision de la Municipalité car le dossier était incomplet. La Municipalité doit maintenant rendre un dossier complet.

La municipalité a annulé le permis de construire pour le projet de Monsieur Olivier Pichonnat concernant les villas, les travaux n'ayant pas commencé dans le délai imparti.

Il rappelle qu'un prospectus est à disposition de tous les propriétaires à la commune pour expliquer la procédure de mise à l'enquête. Il invite toutes les personnes désirant faire des travaux à en prendre connaissance avant de commencer.

Le Municipal Joël Kuchen revient sur le dossier de l'interconnexion des eaux. Il rappelle que ce projet de grande ampleur demande beaucoup de questionnement. Une association devrait être créée.

Il faudra trouver la bonne formule quant au système de facturation et une manière de fonctionner semblable pour tous les membres de l'association. Le bureau d'ingénieur va se pencher sur la question pour sortir des chiffres d'ici la fin de l'année.

Il nous informe également que le règlement sur la distribution de l'eau sera mis à jour courant 2023.

Concernant les eaux usées, il nous informe que la fermeture de l'entreprise Cremo à Lucens impactera assurément négativement sur le prix par habitant.

## 6. Divers et propositions individuelles

Monsieur Xavier Gottraux soulève un problème récurrent de captation des eaux de pluies avec des inondations qui sont constatées chez plusieurs habitants du village. Madame Monica Stocker à l'impression que la procédure traîne et que la Municipalité tarde à trouver une solution.

La Municipalité va prendre les mesures suivantes :

- Passage de caméra pour contrôler les canalisations
- Faire des devis en fonction du résultat
- Demander des subventions ECA et au canton
- Création d'une bordure
- Ajouter des gueules de loup

Cyril Bugnon ajoute que nous ne devons pas se précipiter car la problématique demande réflexion.

Madame Monica Stocker demande si un bureau d'ingénieur avait étudié le cas lors de la rénovation du chemin de Crasset. Monsieur Claude Ogay, ancien syndic informe avoir suivi le rapport d'ingénieur. Il faut également prendre en compte tous les usager de la route, notamment les cycliste et il devient de plus en plus compliqué de mettre des grilles de plus grande dimension.

La Municipalité se penche actuellement sur cette problématique et va entreprendre les démarches nécessaires.

Madame Arlette Kisfaludy demande s'il y aurait la possibilité de mettre un coin à disposition pour créer une boîte d'échange de livre.

Monsieur Eors Kisfaludy rappelle qu'il est important de l'informer rapidement quand un culte est prévu afin qu'il puisse préparer l'église.

Le Municipal Joël Kuchen informe qu'un micro sera installé à l'église.

Monsieur Claude Ogay demande s'il y aurait une possibilité de fermer la route lors d'enterrement surtout lors des honneurs.

Madame Sarah Pichonnat nous informe qu'elle ne fait plus partie du groupe d'animation.

Monsieur Romain Sudan demande des nouvelles sur le plan d'étude du collège. Le Syndic informe que les architectes ont fait les relevés et que l'étude suit son cours.

La séance est levée à 21h50

Lovatens, le 18 octobre 2022

Le procès-verbal est approuvé par le conseil général du... 5 déc. 2022

Au nom du conseil général

Le président :



Yvon Pichonnat

La secrétaire :



Mélanie Gavillet

